



## BULLETIN D'ADHÉSION et DE PARTENARIAT 2025

---

RAISON SOCIALE : .....

REPRESENTANT : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

ADRESSE MAIL : .....@.....

SIRET : .....

TELEPHONE FIXE : .....

GSM REPRESENTANT : .....

En vertu de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, **Les Arts au Tilleul** s'engage à ne pas utiliser les informations de l'adhérent à des fins commerciales. Ce dernier dispose également d'un droit de regard et de rectification sur les informations le concernant.

L'entreprise ..... souhaite devenir membre de l'association « Les Arts au Tilleul »,

Elle verse une cotisation annuelle de 15€ pour 2025

De ce fait, elle reconnaît l'objet de l'association, les statuts et le règlement intérieur étant consultables au siège de l'association.

Elle fait un don de .....€, et recevra un reçu fiscal ouvrant droit à un crédit d'impôts.

En tant que partenaire, le logo (ou le nom si pas de logo) de l'entreprise figurera sur les supports de communication du festival.

Le règlement se fait par chèque à l'ordre de « Les Arts au Tilleul », ou par virement sur le compte de l'association :

IBAN : FR76 102 783 715 500 011 367 901 47 - BIC : CMCI FR 2A

Fait à

Le

Signature

Bulletin à retourner accompagné de votre règlement à :

*Les Arts au Tilleul*

Le Villiers 41370 ROCHES-TALCY